COMPTE RENDU REUNION ITFE

Lundi 14 décembre 2020 à 14h00 en visioconférence

PV adopté le 23/12/2020

Présents : BOUILLARD Dominique – COLINEAU Tanguy - GERBAUT André - HOUDBINE Michel - KNOCKAERT Jean-Christophe - LECOSSIER Jean-Noël – SILORET Anilda.
Excusé : BURGUIN David
Assistent : CHEVET Nathalie – PICHON Stévann.

Michel ouvre la réunion à 14h.
Présentation de chacun pour les nouveaux membres de ce groupe de travail.

Rappel de l'ordre du jour de cette réunion :

1. Rôle de chacun
2. Point d'étape sur les formations
3. Projets et budget 2021
4. Point administratif (avenants et factures)
5. Questions diverses et prochaine réunion

1. Rôle des membres

La nouvelle composition du Pôle de Direction de l'ITFE :

- Michel HOUDBINE, élu référent ITFE/Pôles/ETR
- David BURGUIN, CTS, chargé de l'ETR
- Jean-Christophe KNCOCKAERT, CTS, Responsable pédagogique
- Dominique BOUILLARD, représentante de la Loire Atlantique
- Tanguy COLINEAU, représentant du Maine et Loire
- Jean-Noël LE COSSIER, représentant de la Mayenne
- André GERBAUD, représentant de la Sarthe
- Anilda SILORET, représentante de la Vendée
- Stévann PICHON, Directeur Administratif et Financier de l'ITFE
- Nathalie CHEVET, Assistante Administrative de l'ITFE

Jean-Noël : quelle est la raison d'être du Pôle de direction ?

➔ Michel : le Pôle de direction est chargé de mettre en œuvre des opérations et d'en assurer leur suivi, de mettre en place des projets sur l'olympiade.

Statutairement, l'ITFE ne peut être une commission de la Ligue, bien qu'il dépende de la Ligue. C'est donc un Pôle de direction qui gère son fonctionnement et son budget, le rôle de chacun au sein de l'ITFE et au-delà.

2. Point d'étape sur les formations

Point sur les inscriptions, au vu du tableau récapitulatif ci-dessous :

Formations		Nb inscrits au 11/12/2020				
	TOT.	44	49	53	72	85
CF1M1 - Accompagner les pratiquants (25h)	**60**	16	9	3	17	15
CF6M3 - Entraîner des Jeunes (80h)	**15**	11	2		2	
CF5M2 - Entraîner des Adultes (80h)	**13**	6	5	2		
Recyclage Animateur ou Entraîneur Régional	**31**	12	5	3	2	9
CF5/6M1 - Entraîner des Joueurs/Arbitres et des Arbitres/Joueurs (10h)	**7**	4	2		1	
CF1M2 - Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain (15h)	**9**	1	2			6
CF2M2 - Valoriser et promouvoir les activités (20h)	**0**					
CF2M1 - Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif (20h)	**0**					
CF3/4M1 - Agir des différents milieux (10h)	**2**	2				
CF3M2 - Animer la pratique Baby Hand et Hand Premiers Pas (40h)	**6**	2		2	1	1
CF4M2 - Animer la pratique Handfit Sport Santé (40h)	**8**	1	3		2	2
CF3M3 - Animer la pratique Minihand et Hand à 4 (40h)	**3**	3				
CF4M3 - Animer la pratique Handensemble (40h)	**1**	1				
Officiel de Table (3h)	**63**	47	4		4	8
Faire vivre une école d'arbitrage (15h)	**2**					2
Accompagner un arbitre en situation (24h)	**0**					
	220	**106**	**32**	**10**	**29**	**43**

La comparaison avec l'année précédente est difficile, au vu de la situation de crise sanitaire que nous traversons.

Accompagner les pratiquants *: n*ombre d'inscrits en baisse car nous avons fait le choix de restreindre les participants à 16 personnes par sessions. Les sessions 44, 72 et 85 sont complètes. Pas assez d'inscrits en 53 pour ouvrir la session pour le moment.

Entraîner des Jeunes : effectif stable. Point positif : tous les stagiaires se sont inscrits dès l'ouverture de la session (l'année dernière, 7 inscrits seulement à l'ouverture, pour terminer la saison à 25 inscrits). Intégration des stagiaires de Sablé.

Entraîner des Adultes : effectif en hausse avec 13 inscrits cette saison.

Recyclage : finalisation de la formation cette année, avec le report de la session initialement prévue en avril dernier. Il n'y aura plus de session de recyclage, jusqu'à nouvel ordre. En attente des informations de l'IFFE quant à la validité des modules et certificats.

Entraîner des Joueurs/Arbitres : peu d'inscrits.

Assurer la sécurité : l'effectif devrait augmenter, celui-ci était lié à la formation Accompagner les pratiquants.

Baby hand : baisse des effectifs par rapport à l'année dernière, avec 6 inscrits seulement.

Les formations de dirigeants peinent à ouvrir. Problème constaté sur le plan national par l'ensemble des ITFE.
Les formations d'arbitrage ont peu d'inscrits également et sont en total décalage avec les besoins CMCD des Clubs….

Institut Territorial de la Formation et de l'Emploi
2, rue Guynemer – Segré – 49 500 SEGRE EN ANJOU BLEU
02·41·26·26·22 – 6200000·formation@ffhandball·net

Globalement, le principal point positif cette année est que les personnes s'inscrivent plus tôt dans la saison, par rapport aux années précédentes. Il faut toutefois garder un point de vigilance sur certaines inscriptions, trop peu nombreuses. Nous sommes suspendus à la reprise d'activité liées au COVID. A ce jour, nous n'avons pas d'information sur un éventuel calendrier de reprise…
Nos équipes de formation sont prêtes pour une éventuelle ouverture en janvier 2021.

Sur le plan de la Communication, des actions ciblées ont été mises en place :

- sur le Mini hand et hand à 4, avec l'envoi d'une newsletter aux encadrants de ce public
- visioconférences avec les salariés de clubs, pour les inciter à proposer des formations à leurs bénévoles de leurs clubs, savoir amener le dirigeant à se sentir concerné par la formation, le projet asso…

Force est de constater que proposer une formation gratuite, ou en visioconférence, n'attire pas plus de monde… Il faut donc trouver un autre moyen de rendre nos formations plus attractives.

André : 2 personnes en recyclage seulement pour le Comité 72. Existe-t-il une raison ? A-t-on une idée de nombre qu'il reste à recycler ?

➔ Jean-Christophe : on en cherchera la raison, par rapport aux nombres de personnes formées en Sarthe. On peut faire une extraction des personnes diplômées en Sarthe nécessitant d'être recyclée, on le communiquera.

Dominique : on ne propose plus de recyclage à partir de cette année en principe ?

➔ Jean-Christophe : les certificats semblent avoir une durée de validité… Qui dit validité dit recyclage ! Les modules quant à eux ne semblent pas avoir de validité. A ce jour, on ne sait pas, la FFHB n'a pas encore fixé de règles…

Michel : concernant les équivalences, un courrier a été envoyé à l'IFFE. Le dossier de demande d'équivalence devrait être prêt d'ici la fin de l'année… !

Les inscriptions en formations sont encore possibles pour beaucoup de formation. A relayer aux clubs…

Jean-Noël : profitons du service communication de la ligue, nouvellement créé, pour mettre en place des capsules vidéo, faire un journal de la formation, faire la promotion d'un parcours de formation ciblé. Vidéos de 2-3' maximum, à diffuser sur les réseaux, destinées à tous les licenciés, et pas seulement aux Présidents et Secrétaires de clubs.

➔ Michel : nous solliciterons le service communication. Des moyens vont se développer et se mettre en place progressivement. Créer un réseau d'entraîneurs, d'encadrants, …

Jean-Christophe : il est nécessaire d'avoir une interaction directe, de personne à personne, au sein même des clubs, en évitant l'envoi massif de mails… les salariés de clubs sont de bons vecteurs de communication vis-à-vis des formations. Il faut suggérer, proposer des formations aux bénévoles.

La formation « formateur à distance » est en place depuis un an. La totalité des intervenants sont des salariés de clubs ou de comités. Notre structure n'est pas encore prête à passer à ce type de formation. Il faut convaincre nos formateurs…
Le besoin d'utilisation de la formation à distance a été accéléré par la crise COVID. La grande majorité des intervenants sont des salariés de clubs et de comité et par conséquent la mission formation n'est pas une mission principale. Pour basculer vers une capacité à former à distance, il nous faudra investir pour que les intervenants s'approprient ce mode de formation, s'y forment, modifient leur pratique. Cela a été enclenché depuis 4 ans mais c'est un processus long.

3. Projets et budget 2021

1ère ébauche aujourd'hui à peaufiner pour la prochaine réunion.

Les grands points :

1. Fonctionnement de l'ITFE (du pilotage à la direction) : comment on va fonctionner, les restrictions, la communication, …
2. Les formations en elles-mêmes : on propose le Titre IV. Mise en place des modules du Titre V, pour former les personnes qui viendront renforcer nos équipes de formation
   La formation professionnelle. Projet ambitieux de s'appuyer sur l'apprentissage. Formés nos jeunes et trouver les clubs employeurs en face, pour assurer la formation et le job en sortant de la formation.
3. Renforcer l'équipe avec un formateur supplémentaire sur l'ITFE. Le besoin se fait déjà sentir pour l'encadrement des formations, mais surtout, pour la mise en place des projets de formations Cycle V et professionnelle. Tôt ou tard, une personne devra remplacer Jean-Christophe.
4. Proposer aux clubs des formations express, rendant un service immédiat aux clubs (formation sur les Fdme par exemple).
   Dominique : cette mission peut tout à fait être assurée par les comités, c'est leur rôle.

Point sur le budget :

Stévann établit un point sur le budget.
A ce jour, beaucoup de formations n'ont pas été commencées, donc non facturées.
Aujourd'hui, nous facturons lorsque le 1er module d'une formation a été effectué → Est-ce judicieux ? A quel moment est-il préférable de facturer ?

Notre nouveau système de gestion ORION nous permet d'attribuer un code budgétaire par formation.

68 000 € de dépenses au 30.11.2020 pour un budget total alloué de 87 000 €, soit environ 20 000 € de dépenses en moins, en raison de l'arrêt des formations pendant les confinements (moins de mises à disposition de personnel).

L'AFDAS a validé notre demande d'action collective sur la formation « Animateur de formation », avec une prise en charge financière intégrale sur cette formation à hauteur de 15 000 €. Les frais de déplacement et le temps passé sur cette formation seront donc pris en charge pour les 9 stagiaires concernés. Les employeurs devront, en conséquence, établir les factures correspondantes → un courrier leur sera adressé en ce sens.

Budget 2021 :

Les trésoriers de la Ligue nouvellement élus mettront en place des visioconférences avec chaque référent, Président(e) de commission, pour discuter du budget 2021.
Le budget sera mensualisé en fonction des actions réalisées.

Il faut distinguer le « Secteur Fonctionnement » du « Secteur d'Investissements ». Les recettes n'apparaissent pas dans le budget, c'est un choix politique.

Jean-Noël : il faut faire évoluer le dispositif de budget : faire afficher les % de salaire de chacun pour plus de cohérence, faire apparaître les produits extérieurs (salaire de Jean-Christophe), les subventions (afdas)…

Michel : maîtriser les différentes lignes de son budget permet de bien connaître le mode de fonctionnement de sa commission.

4. Point administratif (avenants et factures)

Point à l'ordre du jour demandé par André.

Stévann effectue un rappel des règles de mises à disposition du Personnel.
A la charge de chaque employeur d'effectuer les conventions, avenants et factures.
La convention est globale pour la saison en cours et doit être réalisée en début de saison. Elle repose sur un accord de principe sur la mise à disposition du salarié.
Ensuite, l'avenant précise les différentes interventions du salarié, mentionnant les jours et heures d'intervention. Il peut lui aussi être global, sur l'année, si les interventions sont connues à l'avance.
Enfin, la facture doit nous être adressée après chaque intervention, et doit de préférence être mensuelle, afin d'assurer un meilleur suivi du budget, le plus fidèle à la réalité.

Les frais de mise en œuvre ne sont pas facturables et sont considérés comme inclus dans le temps de préparation de la formation. La préparation de la salle fait partie intégrante de la préparation d'une formation, ça fait partie de l'animation de la formation.

5. Questions diverses et prochaine réunion

Jean-Noël : projet qualiopi est à remettre en ordre de match. Le délai a été repoussé au 1er janvier 2022, mais il convient de ne pas attendre le dernier moment pour se faire auditer, surtout si on projette la mise en place de l'apprentissage.

La prochaine réunion sera en présentiel le lundi 22 février 2021 de 10h à 16h.
Réunion de 10h à 12h et de 14h à 16h, avec déjeuner en commun.
Les documents à étudier vous parviendront au fur et à mesure de leur réalisation.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous ! Portez-vous bien !

Clôture de la réunion à 16h.

Nathalie CHEVET
Secrétaire de Séance
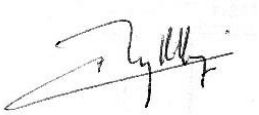
Michel HOUDBINE
Élu Référent ITFE